

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU C.N.G.

réuni à Paris

le 23 novembre 1996

Présents : Paul Arnould, Jean-Pierre Besancenot, Jean-Paul Bravard, Jean-Pierre Chardon, Jean-Paul Charvet, Brigitte Coque, Monique Dacharry, Lucette Davy, Bernard Dézert, Bernard Dumas, Jean-Marc Holz, Alain Huetz de Lempis, Christian Huetz de Lempis, Alain Metton, Alain Miossec, Jean-Robert Pitte, Philippe Roudié, Henri Rougier, André-Louis Sanguin, Pierre-Jean Thumerelle.

Excusés : Claude Chaline, André Journaux, Yannick Lageat, Singaravelou.

En ouverture de séance, le président sortant Jean-Robert Pitte a dressé un bilan de l'activité du bureau au cours des 4 dernières années :

- organisation de 4 Journées Géographiques (Nice-Monaco, Pacifique, Lille, Chambéry) ;
- développement des relations internationales dans le cadre de l'U.G.I. (participation aux Journées régionales de Prague et de La Havane et à l'Assemblée Générale de La Haye) ;
- tenue, durant le Congrès de La Haye, avec l'aide de PRODIG (ex-Intergéo) et de l'ORSTOM, d'un stand où ont été présentées toutes les façons de faire de la géographie en France ;
- diffusion du volume du C.N.G. sur les Français et leur environnement et du Bulletin de l'Association de Géographes Français (A.G.F.) sur les activités des commissions du C.N.G. ,et
- hors de l'U.G.I., visite des membres du bureau en Chine (avril 1995) à l'initiative du C.N.G. chinois et accueil en retour d'une délégation chinoise en août 1996.

Il a également rappelé que la situation financière du C.N.G. était saine, malgré la réduction drastique de la subvention de fonctionnement allouée par le COFUSI (Académie des Sciences).

Il a ensuite procédé à l'**élection du nouveau bureau** après appel de candidatures. Une seule équipe s'est présentée animée par Jean-Robert Pitte et Pierre-Jean Thumerelle.

Ont été élus (20 votants, 20 suffrages exprimés) :

Président : Jean-Robert Pitte (19 voix, 1 blanc)

Secrétaire : Pierre-Jean Thumerelle (20 voix)

Trésorier : Alain Miossec (20 voix)

Vices-Présidents : Brigitte Coque (19 voix), Jean-Marc Holz (20 voix), Philippe Roudié (19 voix).

Puis il a été procédé à la **cooptation des membres du Conseil**.

Ont été cooptés :

- Jean Bastié (19 voix), au titre de la Société de Géographie,
- Annette Ciattoni (16 voix), au titre de l'Association des Professeurs de Géographie des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles,
- Marie-Françoise Courel (18 voix), au titre de PRODIG,
- André Dauphiné (19 voix), au titre du M.E.N.E.S.R.,
- Gérard Dorel (19 voix), au titre de l'Inspection Générale,
- Pierre George (20 voix), au titre de l'Institut de France,
- Robert Marconis (18 voix), au titre de l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie (A.P.H.G.),
- Roland Pourtier (17 voix).

Journées Géographiques 1997, Perpignan, 12-15 mai.

Elles comprendront 1 journée et demie à 2 journées consacrées à :

- l'Assemblée Générale du C.N.G.,
- la vie de la Géographie (débat sur la qualification en présence de Pierre-Jean Thumerelle, président de la 23^e section du C.N.U. et de Pierre Merlin, président de la 24^e section, débat sur le 3^e cycle et les allocations de recherche, en présence d'André Dauphiné, directeur des Sciences Humaines et Sociales du MENESR, débat sur le CAPES et l'Agrégation),
- les réunions des commissions, et
- des conférences sur le Roussillon.

Elles se poursuivront par des excursions dont une de 2 jours en Catalogne et Barcelone.

Commissions du C.N.G.

Conformément aux statuts du CNG, le Conseil arrêtera la liste des commissions, sur proposition du bureau, et désignera les présidents lors de sa réunion du **15 mars 1997**.

Suivant les recommandations de la réunion des présidents de commission du 23 mai 1996 (cf. compte rendu de l'Assemblée générale des journées géographiques de Chambéry), le conseil du CNG laissera aux commissions une grande liberté dans la manière de se constituer et d'organiser leurs activités mais ne retiendra pour le prochain exercice quadriennal que les propositions correspondant à un projet précis définissant clairement des objectifs et un programme d'activités (bien arrêté et daté) et engageant formellement une équipe (noyau dur de la commission) responsable.

Statutairement les commissions n'ont pas de pérennité : aucune ne sera donc reconduite ou créée automatiquement. C'est uniquement en fonction de la qualité du projet qu'il sera décidé de leur acceptation ou de leur refus. Comme les commissions ne durent que le temps d'un mandat du

Conseil, il n'est pas nécessaire que toutes les sous-branches de la discipline soient représentées. De plus, pour éviter l'éparpillement, il est souhaitable que le nombre de projets soit restreint, mais des groupes de travail spécifiques pourront exister au sein des commissions.

Enfin, pour assurer l'harmonisation et la cohérence entre commissions, et permettre le navettes nécessaires avant la prochaine réunion il est indispensable que toutes les propositions parviennent au secrétaire général avant le 15 février, dernier délai.

Il est nécessaire que la coordination des activités des commissions et du C.N.G. soit mieux assurée et que toutes les synergies soient encouragées. Dans ce but, il sera demandé à chaque président de commission de fournir en fin d'année un calendrier précis des activités de l'année suivante (réunions, excursions, colloques ...) qui, après harmonisation, sera diffusé par le C.N.G. et la lettre d'Intergéo.

Jeunes enseignants-chercheurs

Il est demandé aux formations de recherche d'encourager les jeunes enseignants-chercheurs, souvent très isolés, à participer aux Journées Géographiques en leur diffusant les informations et en les aidant financièrement. Il est également demandé à tous les membres du CNG d'encourager les jeunes docteurs à adhérer au Comité national.

Exposition nationale sur la géographie française

Le projet prend forme. La première exposition se tiendra à Lille au printemps 1998. Elle sera ensuite présentée à Paris puis dans les villes qui auront la capacité de l'accueillir. Les centres de Géographie intéressés sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible auprès du Comité National.

Voyage

La descente en bateau du Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon n'étant plus possible après la faillite de la compagnie de navigation qui assurait ce service, M.T.C. Voyages proposera très prochainement aux membres du C.N.G. et de l'A.F.D.G. une formule de substitution comprenant un voyage en Nouvelle-Angleterre du 17 au 24 août (9500,00 F), un voyage au Canada du 25 août au 2 septembre (7980,00 F), un combiné Nouvelle-Angleterre/Canada (14280,00 F), une extension Saint-Pierre et Miquelon (4500,00 F).

Les prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, ils comprennent le voyage et la pension complète avec logement en hôtels 3 ou 4 étoiles.

Prochains congrès de l'U.G.I.

Ils se tiendront :

- à Lisbonne (Congrès régional) en 1988 (formulaire de pré-inscription joint),
- à Séoul (Congrès international) en 2000 (formulaire d'information joint),
- à Glasgow (Congrès international) en 2004.

Pierre-Jean Thumerelle

Villeneuve d'Ascq, le 27 novembre 1996